

Citations de Michel Rochefort sur les conditions de production et d'instrumentalisation du savoir savant.

« pour éviter les contestations, le politique s'est [...] abrité derrière ce qu'il a présenté comme le scientifique, en se servant hâtivement comme caution, de premiers résultats de la recherche, et, de fait, les scientifiques ont dû, dès lors, renoncer à mener à son terme la discussion sur le nombre de villes à choisir. » (Cohen Jeanine et Rochefort Michel. (2002). "Métropoles d'équilibre, un géographe face au politique (entretien avec Michel Rochefort)". in *Parcours dans la recherche urbaine, Michel Rochefort, un géographe engagé*, Paix Catherine (dir.), Paris : STRATES, LADYSS, p117).

« ...dans l'aménagement du territoire, j'ai le sentiment que je n'ai pas réussi à publier tout ce que j'avais à dire... » (Cohen Jeanine et Rochefort Michel. (2002). « Métropoles d'équilibre, un géographe face au politique (entretien avec Michel Rochefort) ». in *Parcours dans la recherche urbaine, Michel Rochefort, un géographe engagé*, Paix Catherine (dir.), Paris : STRATES, LADYSS, p.124)

« En revanche, en ce qui concerne le problème de la relation de pouvoir dans le choix entre le scientifique et le politique, au départ, j'étais plutôt confiant parce que, disons, naïf. On me confiait une étude, on m'a rassuré sur ma liberté qui, de fait, a été absolue. J'ai eu les moyens pour faire ce que je voulais. J'ai remis mes conclusions, tout à fait indépendantes des politiques. Puis, j'en ai aperçu les limites lorsqu'il a fallu choisir les métropoles d'équilibre : cela a été le premier choc. Et ce choc n'a sans doute pas été indépendant des changements ultérieurs. Lorsqu'on est passé, pour la préparation du VIème Plan cette fois, à la proposition, avec Hautreux, de procéder à l'étude et au choix des villes de deuxième niveau (...), on nous a permis de continuer à mener une réflexion sur ce problème, mais les études concrètes des réseaux urbains régionaux ont été confiés à des bureaux d'étude privés. Leurs chercheurs venaient me trouver pour s'enquérir de ma méthode, mais ensuite, je n'en avais plus la maîtrise. » (Cohen Jeanine et Rochefort Michel. (2002). "Métropoles d'équilibre, un géographe face au politique (entretien avec Michel Rochefort)". in *Parcours dans la recherche urbaine, Michel Rochefort, un géographe engagé*, Paix Catherine (dir.), Paris : STRATES, LADYSS, p.125)

« Ce retour à la DATAR et ces conditions répondent un peu à la question sur la « géographie appliquée » : à mon avis il y a eu beaucoup d'erreurs ou d'infantilisme dans les grands débats des années 1960-70 sur le clivage entre la géographie appliquée », dont les tenants étaient Jacqueline Beaujeu-Garnier, ou encore à l'époque Phlipponneau... et qui étaient essentiellement la « géographie classique », dans les termes que lui appliquait alors Guglielmo, et la « géographie

active » qui lui était opposée comme « géographie marxiste ». La racine principale de cette opposition était le rapport au pouvoir : les « marxistes » faisaient porter l'effort sur la notion de pouvoir, il s'agissait de donner des arguments contre le « diable capitaliste »... tandis que les non-marxistes avaient une vision de géographie « appliquée », « programmée », sans voir que l'aménagement du territoire est fondamentalement une politique, et non quelque chose qui peut être scientifique, indépendant du politique. Pour eux il suffisait d'être dans un « programme ». A ce moment j'ai été nommé à la Sorbonne sur une chaire de Géographie appliquée... mais j'ai vite opté plutôt pour la notion de « géographie applicable » ! C'est à dire l'idée que la géographie peut apporter un éclairage sur des problèmes socio-économiques par rapport à l'espace, mais en sachant que ces éventuels arguments seront diversement appliqués selon l'idéologie du pouvoir. En fait, la géographie appliquée a trouvé assez vite ses propres contradictions : il y a eu une utilisation ponctuelle et individuelle de géographes dans différents services, mais leur rôle est resté relativement secondaire, parce que le pouvoir était aux mains des polytechniciens et des énarques. » (Rivière Dominique et Rochefort Michel. (2002). "Michel Rochefort et l'aménagement (entretien avec Michel Rochefort)". in Parcours dans la recherche urbaine, Michel Rochefort, un géographe engagé, Paix Catherine (dir.), Paris : STRATES, LADYSS, p.139).

Citations de Michel de Certeau sur l'expert et la tactique

« C'est vrai que l'expert prolifère dans cette société, au point d'en devenir la figure généralisée, distendue entre l'exigence d'une croissante spécialisation et celle d'une communication d'autant plus nécessaire. Il efface (et d'une certaine façon il remplace) le philosophe, hier spécialiste de l'universel. Mais sa réussite n'est pas tellement spectaculaire. La loi productiviste d'une assignation (condition d'une efficacité) et la loi sociale d'une circulation (forme de l'échange) se contredisent en lui. Certes, de plus en plus, chaque spécialiste doit être aussi expert, c'est-à-dire l'interprète et le traducteur de sa compétence dans un autre champ. Cela se manifeste à l'intérieur même des laboratoires : dès qu'il s'agit de se prononcer sur des objectifs, des promotions ou des financements, les experts interviennent « au nom » — mais hors — de leur expérience particulière. Comment parviennent-ils à passer de leur technique — une langue maîtrisée et régulatrice — à la langue, plus commune, d'une autre situation ? Par une curieuse opération qui « convertit » la compétence en autorité. Il y a échange de compétence contre de l'autorité... Faut de pouvoir s'en tenir à ce qu'il sait, l'expert se prononce au titre de la place que sa spécialité lui a value. Par là il s'inscrit et il est inscrit dans un ordre commun où la spécialisation a valeur d'initiation en tant que règle et pratique hiérarchisante de l'économie productiviste. Pour s'être soumis avec succès à cette pratique initiatique, il peut, sur des questions étrangères à sa compétence technique mais non pas au pouvoir qu'il s'est acquis par elle, tenir avec autorité un discours qui n'est plus celui du savoir, mais celui de l'ordre socio-économique... Mais lorsqu'il continue à croire ou à faire croire qu'il agit en scientifique, il confond la place sociale et le discours technique. Il prend l'un pour l'autre : c'est un quiproquo. Il méconnaît l'ordre qu'il représente. Il ne sait plus ce qu'il dit. » (Certeau Michel (de). (1990). L'invention du quotidien - 1- l'art de faire. Paris : Gallimard, pp.21-22)

«La tactique est l'action calculée que détermine l'absence d'un propre. Alors aucune délimitation de l'extériorité ne lui fournit la condition d'une autonomie. La tactique n'a pour lieu que celui de l'autre. Aussi doit-elle jouer avec le terrain qui lui est imposé tel que l'organise la loi d'une force étrangère... Elle profite des « occasions » et en dépend... Il lui faut utiliser, vigilante, les failles que les conjonctures particulières ouvrent dans la surveillance du pouvoir propriétaire. Elle y braconne... Elle est ruse. » (Certeau Michel (de). (1990). L'invention du quotidien - 1- l'art de faire. Paris : Gallimard, pp.60-61).

Citations de Jacques Ardoino concernant la posture et les rôles des chercheurs, consultants et experts. (extraits de Ardoino Jacques. (1990). "Les postures (ou impostures) respectives du chercheur, de l'expert et du consultant". in *Les nouvelles formes de la recherche en éducation au regard d'une Europe en devenir*, Ardoino Jacques et Mialaret Gaston (dir.), Paris : Matrice-Andsha, pp.22-34)

« On considèrera posture au sens de position [...] le système d'attitudes et de regards vis-à-vis des partenaires, des situations, des objets dans le cadre de recherches [...] une telle posture dépend au moins autant des caractéristiques de la situation où elle vient s'inscrire, et des représentations que s'en donnent nos partenaires que de notre intentionnalité, de nos stratégies et de nos procédures. La relation entre posture et implication est donc très forte. » (p.31, note1).

« lorsque les dirigeants politiques... se découvrent soucieux... d'étayer un « pilotage social » de plus en plus à la mode, ils cherchent des apports de compétences pouvant éclairer les choix qu'ils devront effectuer et assumer... Ils choisissent volontiers, pour cela, des personnalités réputées « faire autorité », en raison de leur compétence, notamment scientifique, et de leur expérience, incontestables, savantes et (ou) sages. » (p.25).

« ...l'expert peut se définir comme un spécialiste, choisi pour sa compétence, parce que susceptible d'apporter au traitement d'une question un certain capital de connaissances, constituées par ses soins, mais souvent élaborées par d'autres. [...] L'expert obéit donc, d'une certaine manière, à une demande mais il ne sait traiter celle-ci que dans les limites de sa technicité propre, pour la rendre conforme à des « modèles », en fonction de cadres préexistants. » (p.28)

« il faut définir le chercheur avant tout à partir de son intentionnalité explicite, de son projet de production de connaissance, assortis, toutefois, des moyens stratégiques et méthodologiques qu'il se donne pour ce faire. » (p.26)

« le consultant est un praticien et [...] l'essentiel de sa pratique réside dans le travail sur la (les) demande(s) que lui formuleront ses partenaires concrets, immédiats [...] et dans l'obligation faite en retour à ceux-ci de travailler, eux-mêmes, cette demande pour la décanter, la faire mûrir et, par conséquent, la transformer. [...] On se réfère à l'expert [...] tandis qu'on institue dans la durée une relation avec le consultant. » (p.29).

« en dépit de leurs rapports inéluctables, le scientifique et le politique ont toujours fait mauvais ménage. Les « mains sales » de celui-ci troublant le regard voulu plus lucide, quand ce n'est pas « objectif » de celui-là » (p.22).